

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Avril 2026

## Mairie

lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 8h à 12h

Tel 04 68 20 51 82

mail : mairie-roquefort.de.sault@orange.fr

Roquefort-de-Sault



Commune de  
Roquefort-de-Sault

Hameau de Buillac



## FLASH INFO

Le saviez-vous ?

Service de proximité

Dépôts de Colis Vinted

Colis Relais Colissimo

LES AGENCES COMMUNALES POSTALES

des villages du Madres

sont toutes

COLIS RELAIS



Déposez et retirez vos  
colis plus facilement

Un service de  
proximité, pratique  
et rapide



Aux horaires  
habituels des agences

Permanence  
du Maire  
Mercredi matin

dates à retenir

Foire du printemps  
du Madres  
Le Dada Pyrénéen  
Dimanche 3 Mai

Ride & Run & Bike  
Le Dada Pyrénéen  
Dimanche 17 Mai

Agence postale  
communale

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
samedi  
de 9h 11h30

Bibliothèque  
Ouverte le  
Mercredi

de 10 h  
à 12 h

Vous pouvez nous  
suivre via le groupe



# Compte rendu du conseil municipal

## Du 11 Avril 2026 à 9h00

**Présents :** Didier ALARY, Valérie BOULAY, Nathalie CERVELLO,  
Dominique LANCE, Catherine COURDURIÉ, Benoit OLIVE

**Absents :** Hervé BEILLE (visioconférence)

### Ordre du jour

- Délibération pour désignation du délégué titulaire et suppléant au SYADEN (*Syndicat Audois D'Énergies et du Numérique*)
- Délibération pour désignation du délégué titulaire et suppléant au SMMAR (*Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières*)
- Délibération pour désignation des représentants du Syndicat Mixte AGEDI (*logiciel comptabilité, paye*)
- Délibération pour désignation des représentants à l'Assemblée Générale de l'ATD 11 (*Agence Technique Départementale*)
- Délibération pour désignation des délégués à la Commission Syndicale Intercommunale de Madres
- Délibération pour désignation des délégués du SIVU de la Résidence Autonomie du Pays d'Axat
- Devis pour aménagement du barbecue à la salle polyvalente
- Devis pour réfection des locaux de la mairie
- Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des impôts Directs
- Délibération pour désignation des représentants à la CLECT (*Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées – Communauté des Communes*)
- Vote du Compte Financier Unique – Roquefort de Sault – M 57
- Affectation du résultat (*budget communal*)
- Vote du Compte Financier Unique – Eau – M 40
- Affectation du résultat – Eau
- Vote des subventions aux associations
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026
- Vote du budget prévisionnel (*Budget communal*) M 57
- Vote du Budget prévisionnel - Eau (*Budget Eau et Assainissement*) M 40
- Admission en non-valeurs de titres de recette de l'année 2020 pour le budget de l'eau
- Divers

### Introduction

Le présent compte rendu concerne la séance du conseil municipal tenue à la mairie de Roquefort de Sault le 11/04/2026 à 9h10.

### Ouverture de la séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait un tour de table pour que les équipes de travail puissent informer le conseil des sujets sur lesquels elles travaillent. L'ordre du jour peut commencer.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 20/03/2026.

- **Délibération pour désignation du délégué titulaire et suppléant au SYADEN** (*Syndicat Audois D'Énergies et du Numérique*) en charge du service public de l'énergie et de l'aménagement numérique du territoire

Le Conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Didier ALARY	Dominique LANCE

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Délibération pour désignation du délégué titulaire et suppléant au SMMAR** (*Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières*) a pour but de répondre à la nécessité de mener une gestion concertée de l'eau et d'organiser la prévention des inondations à l'échelle du bassin versant

Le Conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Catherine COURDURIÉ	Hervé BEILLE

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Délibération pour désignation des représentants du Syndicat Mixte AGEDI** (*Association pour la Gestion, l'Équipement et le Développement de l'Informatique*) logiciel comptabilité et paye.

Le Conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Catherine COURDURIE	Nathalie CERVELLO

→ **Délibération votée à l'unanimité des présents**

- **Délibération pour désignation des représentants à l'Assemblée Générale de l'ATD 11** (*Agence Technique Départementale – Assistance à l'élaboration du SDAEP*) joue un rôle clé auprès des collectivités locales, notamment pour tout ce qui touche à l'eau potable. Quand on parle d'assistance à l'élaboration du SDAEP (Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable).

Le Conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Benoit OLIVE	Nathalie CERVELLO

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Délibération pour désignation des délégués à la Commission Syndicale Intercommunale de Madres** (*Refuge et Massif de Madres*)

Le Conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Hervé BEILLE	Catherine COURDURIÉ

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Délibération pour désignation des délégués du SIVU de la Résidence Autonomie du Pays d'Axat**

Le Conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Dominique LANCE	Benoit OLIVE

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**



- **Devis pour aménagement du barbecue à la salle polyvalente**

Le Conseil municipal considère que la construction d'un barbecue extérieur à la salle polyvalente permettra d'assurer de meilleures conditions d'accueil, de sécurité et de convivialité lors des manifestations.

**Après avoir délibéré le Conseil municipal décide :**

- D'approuver le devis de l'entreprise **Bartrina** pour un montant de **13 926 € TTC** pour la construction du barbecue de la salle polyvalente. Puis autorise Monsieur le Maire à signer le devis, à engager la dépense et à effectuer toutes démarches nécessaires à la réalisation des travaux.

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Devis pour réfection des locaux de la mairie**

Le Conseil municipal considère que locaux de la mairie nécessitent une réfection pour améliorer les conditions d'accueil du public et de travail du personnel.

**Après avoir délibéré le Conseil municipal décide :**

- De remettre à plus tard la réfection de la totalité des locaux de la mairie et approuve le devis de l'entreprise **Jérôme peinture** d'un montant de **3 496 € TTC** pour la seule réfection du secrétariat. Puis autorise Monsieur le Maire à signer le devis, à engager la dépense et à effectuer toutes démarches nécessaires à la réalisation des travaux.

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des impôts Directs**

L'administration fiscale invite la commune à proposer une liste de contribuables en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), le Conseil municipal établit une liste de plusieurs contribuables parmi lesquels seront désignés 6 titulaires et 6 suppléants de la CCID.

**Après en avoir délibéré, décide :**

- D'arrêter la liste des contribuables, proposée à l'administration fiscale en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs. Puis autorise Monsieur le Maire à transmettre cette liste aux services fiscaux compétents

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

Monsieur le Maire quitte la séance pour les votes suivants.

- **Délibération pour désignation des représentants à la CLECT** (*Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées – Communauté des Communes*) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalités (communauté ou métropole) ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique.

Le Conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :**

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Dominique LANCE	Benoit OLIVE

**Délibération est votée à l'unanimité des présents**

Monsieur le Maire réintègre la séance.



• **Vote du Compte Financier Unique – Roquefort de Sault - M57**

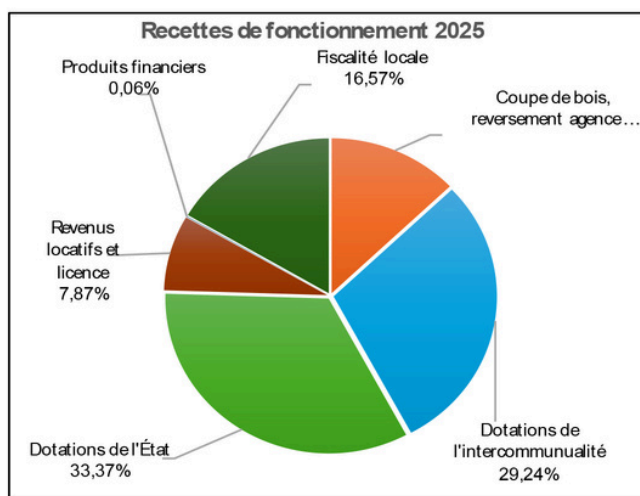
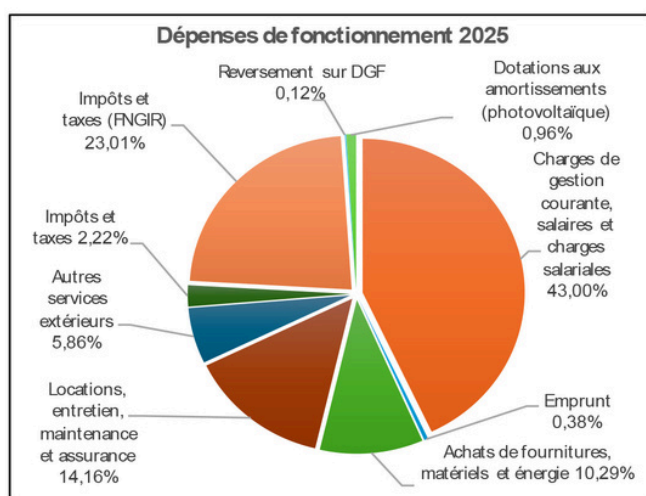
Monsieur le maire quitte la salle pour le vote du CFU.

Le Compte Financier Unique nous est envoyé par la trésorerie et est en accord avec le compte administratif (mandats et titres émis par la commune.

**Fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement 2025	
Charges de gestion courante, salaires et charges salariales	17104,84 €
Emprunt	1523,47 €
Achats de fournitures, matériels et énergie	40 950,12 €
Locations, entretien, maintenance et assurance	56 309,32 €
Autres services extérieurs	23 299,02 €
Impôts et taxes	8 842,00 €
Impôts et taxes (FNGIR)	91525,00 €
Reversement sur DGF	468,00 €
Dotations aux amortissements (photo voltaïque)	3 833,47 €
<b>Total dépenses</b>	<b>397 792,24 €</b>

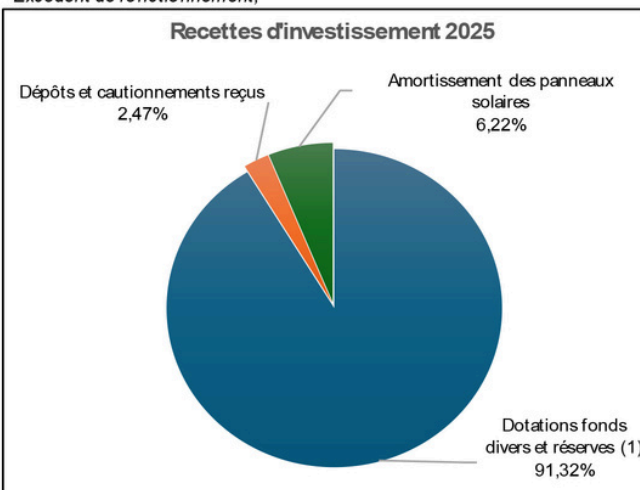
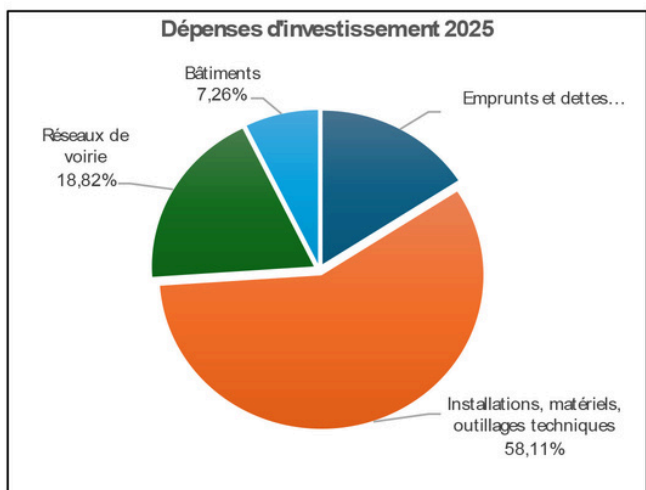
Recettes de fonctionnement 2025	
Coupe de bois, reversement agence postale et divers	61268,05 €
Dotations de l'intercommunalité	139 047,00 €
Dotations de l'État	158 653,20 €
Revenus locatifs et licence	37 412,28 €
Produits financiers	293,81 €
Fiscalité locale	78 789,23 €
<b>Total recettes</b>	<b>475 463,57 €</b>



**Investissements**

Dépenses d'investissement 2025	
Emprunts et dettes	7 136,55 €
Installations, matériels, outillages techniques	26 224,80 €
Réseaux de voirie	8 493,68 €
Bâtiments	3 277,80 €
<b>Total dépenses</b>	<b>45 132,83 €</b>

Recettes d'investissement 2025	
Dotations fonds divers et réserves (1)	56 291,76 €
Dépôts et cautionnements reçus	1520,00 €
Amortissement des panneaux solaires	3 833,47 €
<b>Total Recettes</b>	<b>61 645,23 €</b>



(1) TVA récupérée sur les factures d'investissement ;  
Taxe d'urbanisme (permis de construire)  
Excédent de fonctionnement,

➔ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

**Affectation du résultat (budget communal)**

Monsieur le Maire réintègre la séance.

Compte Financier Unique (Budget communal M57)							
	Fonctionnement Dépenses ou Déficit	Fonctionnement Recettes ou Excédent	Fonctionnement Résultat	Investissement Dépenses ou Déficit	Investissement Recettes ou Excédent	Investissements Résultat	Résultat ensemble
Résultat 2024 reporté		209 539,98 €		35 916,65 €			173 623,33 €
Opérations 2025	397 792,24 €	475 463,57 €	77 671,33 €	45 132,85 €	61 645,23 €	16 512,38 €	94 183,71 €
Résultat au 31/12/2025	397 792,24 €	685 003,55 €	287 211,31 €	81 049,50 €	61 645,23 €	-19 404,27 €	267 807,04 €
Reste à réaliser			0,00 €	11 000,00 €		-11 000,00 €	-11 000,00 €
Résultat définitif à reporter 2026			287 211,31 €			-30 404,27 €	256 807,04 €

Après avoir délibéré le Conseil municipal décide :

- Le résultat excédentaire de fonctionnement de **287 211,31 €** est affecté en totalité au résultat de fonctionnement du Compte Financier Unique (M57) de l'exercice 2026.
- Le résultat d'investissement, après pris en compte du reste à réaliser, soit la somme de **-30 404,25 €** est affecté en totalité au résultat de d'investissement du Compte Financier Unique (M57) 2026.
- Le résultat global à reporter au budget primitif de 2026 est fixé : **256 807,06 €**

➔ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

**Vote du Compte Financier Unique – Eau**

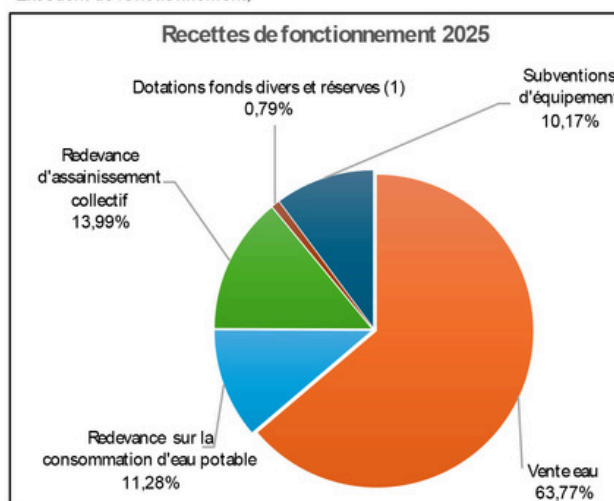
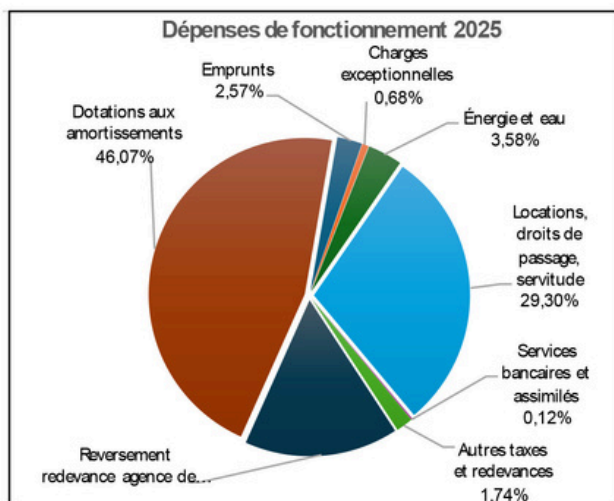
Monsieur le maire quitte la salle pour le vote du CFU.

**Fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement 2025	
Emprunts	113,75 €
Charges exceptionnelles	295,31 €
Énergie et eau	1548,60 €
Locations, droits de passage, servitude	12 673,98 €
Services bancaires et assimilés	50,39 €
Autres taxes et redevances	754,00 €
Reversement redevance agence de l'eau	6 895,00 €
Dotations aux amortissements	19 930,34 €
<b>Total dépenses</b>	<b>43 261,37 €</b>

Recettes de fonctionnement 2025	
Vente eau	39 979,53 €
Redevance sur la consommation d'eau potable	7 069,71 €
Redevance d'assainissement collectif	8 767,94 €
Dotations fonds divers et réserves (1)	497,56 €
Subventions d'équipement	6 375,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>62 689,74 €</b>

(1) TVA récupérée sur les factures d'investissement ;  
Taxe d'urbanisme (permis de construire)  
Excédent de fonctionnement.

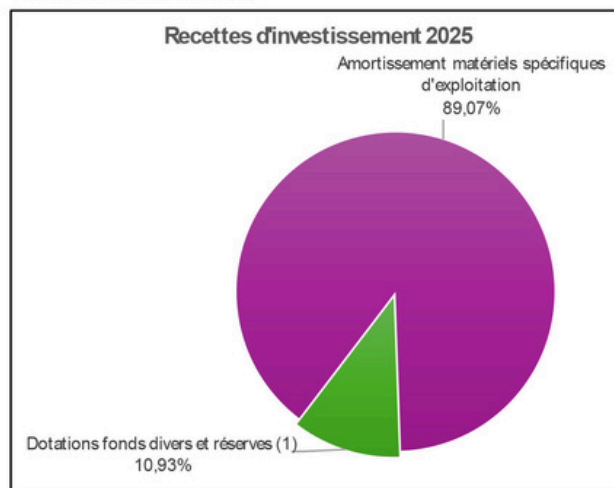
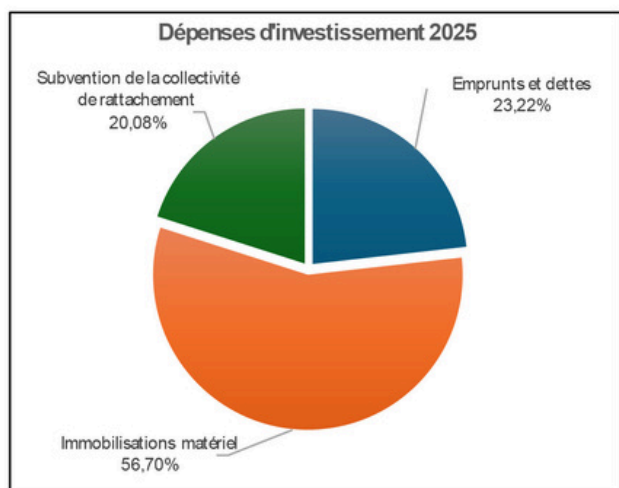


### Investissements

Dépenses d'investissement 2025	
Emprunts et dettes	7 374,68 €
Immobilisations matériel	18 004,34 €
Subvention de la collectivité de rattachement	6 375,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>31 754,02 €</b>

Recettes d'investissement 2025	
Dotations fonds divers et réserves (1)	2 445,79 €
Amortissement matériels spécifiques d'exploitation	19 930,34 €
<b>Total Recettes</b>	<b>22 376,13 €</b>

(1) TVA récupérée sur les factures d'investissement ;  
Taxe d'urbanisme (permis de construire)  
Excédent de fonctionnement.



➔ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

• **Affectation du résultat – Eau**

Monsieur le Maire réintègre la séance.

Compte Financier Unique - Eau (Budget Eau et Assainissement M40)							
	Fonctionnement Dépenses ou Déficit	Fonctionnement Recettes ou Excédent	Fonctionnement Résultat	Investissement Dépenses ou Déficit	Investissement Recettes ou Excédent	Investissements Résultat	Résultat ensemble
Résultat 2024 reporté		24 219,00 €			57 818,71 €		82 037,71 €
Opérations 2025	43 261,37 €	62 689,74 €	19 428,37 €	31 754,02 €	22 376,13 €	-9 377,89 €	10 050,48 €
Résultat au 31/12/2025	43 261,37 €	86 908,74 €	43 647,37 €	31 754,02 €	80 194,84 €	48 440,82 €	92 088,19 €
Reste à réaliser			0,00 €	3 162,00 €		-3 162,00 €	-3 162,00 €
<b>Résultat définitif à reporter 2026</b>			<b>43 647,37 €</b>			<b>45 278,82 €</b>	<b>88 926,19 €</b>

Après avoir délibéré le Conseil municipal décide :

- La somme de **43 647,37 €** étant en excédent, sera reportée au Budget de l'eau (M40) 2026 en recettes de fonctionnement.
- La somme de **45 278,82 €** étant en excédent, sera reportée au Budget de l'eau (M40) 2026 en recettes d'investissement.

➔ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**



• **Vote des subventions aux associations**

La présentation des dossiers par les associations étant disparate en termes de documents fournis

**Après avoir délibéré le Conseil municipal décide :**

De reporter le vote des subventions au prochain conseil, après avoir fait une étude plus précise.

➔ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

• **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taxes directes locales et d'appliquer pour l'année 2026 les taux suivants :

- Sur les propriétés bâties : **54,97% Taux identiques à 2025**
- Sur les propriétés non bâties : **16,61 % Taux identiques à 2025**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **11,68 % Taux identiques à 2025**

➔ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

• **Vote du budget prévisionnel (Budget communal)**

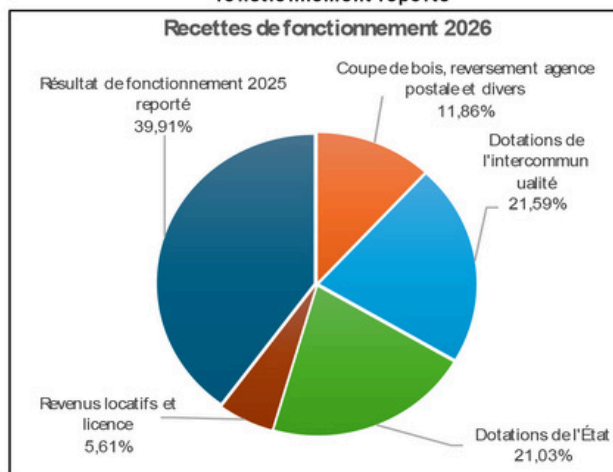
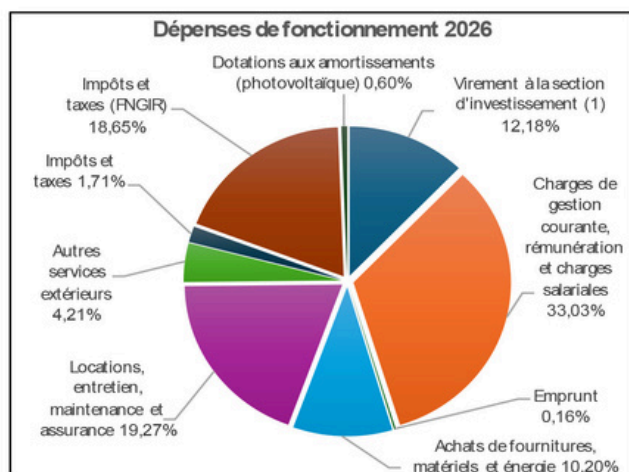
**Fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement 2026	
Virement à la section d'investissement (1)	78 393 €
Charges de gestion courante, rémunération et charges	212 500 €
Emprunt	1000 €
Achats de fournitures, matériels et énergie	65 600 €
Locations, entretien, maintenance et assurance	123 977 €
Autres services extérieurs	27 100 €
Impôts et taxes	11000 €
Impôts et taxes (FNGIR)	120 000 €
Dotations aux amortissements (photovoltaïque)	3 834 €
<b>Total dépenses</b>	<b>643 404 €</b>

Recettes de fonctionnement 2026	
Coupe de bois, reversement agence postale et divers	76 294 €
Dotations de l'intercommunalité	138 910 €
Dotations de l'État	135 293 €
Revenus locatifs et licence	36 100 €
Résultat de fonctionnement 2025 reporté	256 807 €
<b>Total recettes</b>	<b>643 404 €</b>

(1) Excédent des recettes d'investissement versé aux dépenses de fonctionnement

**Total recettes sans report Résultat de fonctionnement reporté 386 597 €**



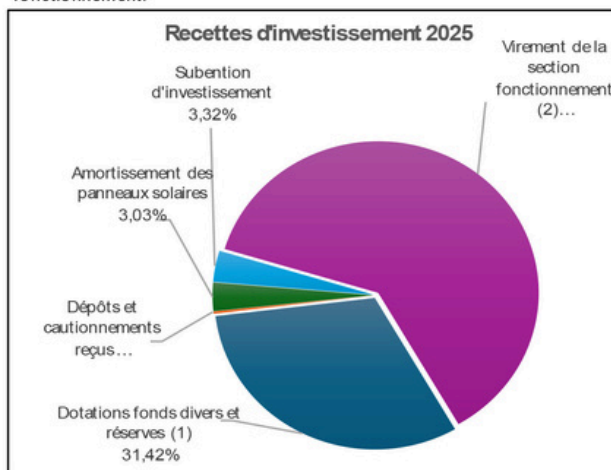
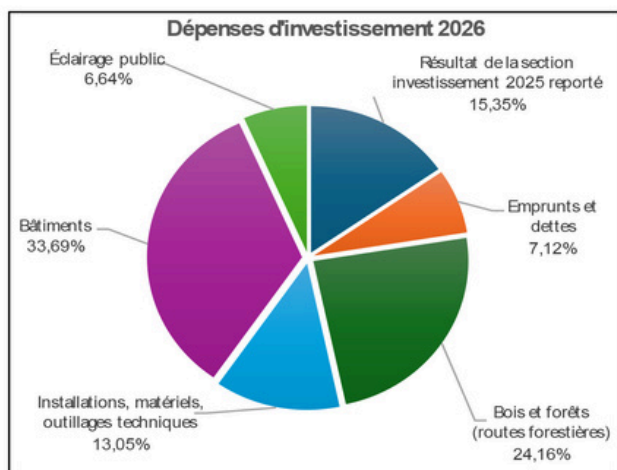
### Investissements

Dépenses d'investissement 2026	
Résultat de la section investissement 2025 reporté	19 404,25 €
Emprunts et dettes	9 000,75 €
Bois et forêts (routes forestières)	30 547,00 €
Installations, matériels, outillages techniques	16 500,00 €
Bâtiments	42 600,00 €
Éclairage public	8 400,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>126 452,00 €</b>

**Total dépenses sans report excédent section investissement 107 047,75 €**

Recettes d'investissement 2026	
Dotations fonds divers et réserves (1)	39 725,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	300,00 €
Amortissement des panneaux solaires	3 834,00 €
Subvention d'investissement	4 200,00 €
Virement de la section fonctionnement (2)	78 393,00 €
<b>Total Recettes</b>	<b>126 452,00 €</b>

(1) TVA récupérée sur les factures d'investissement ;  
Taxe d'urbanisme (permis de construire), Excédent de fonctionnement.  
(2) Excédent des recettes d'investissement versé aux dépenses de fonctionnement.



→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Vote du Budget prévisionnel - Eau (Budget Eau et Assainissement)**

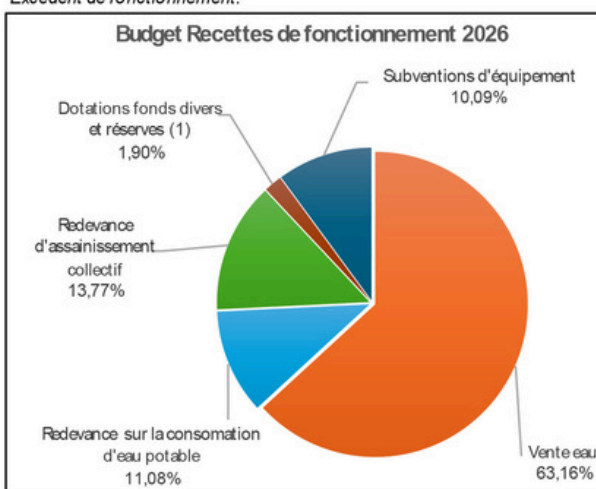
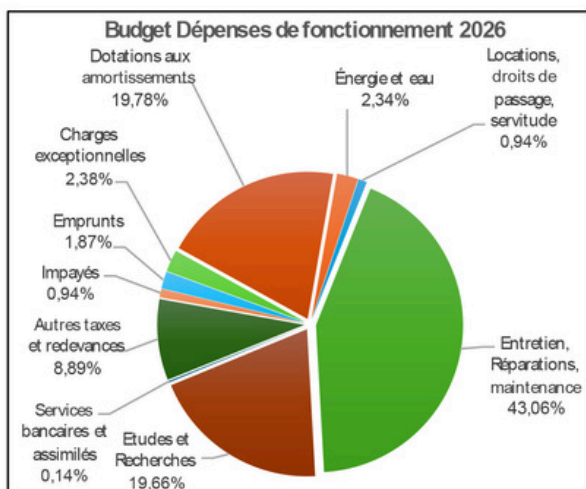
### Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2026	
Énergie et eau	2 500 €
Locations, droits de passage, servitude	1 000 €
Entretien, Réparations, maintenance	46 000 €
Etudes et Recherches	21 000 €
Services bancaires et assimilés	150 €
Autres taxes et redevances	9 500 €
Impayés	1 000 €
Emprunts	2 000 €
Charges exceptionnelles	2 542 €
Dotations aux amortissements	21 131 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>106 823 €</b>

Recettes de fonctionnement 2026	
Vente eau	39 900 €
Redevance sur la consommation d'eau potable	7 000 €
Redevance d'assainissement collectif	8 700 €
Dotations fonds divers et réserves (1)	1 201 €
Subventions d'équipement	6 375 €
Résultat de fonctionnement 2025 reporté	43 647 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>106 823 €</b>

**Total recettes sans report Résultat de fonctionnement reporté 63 176 €**

(1) TVA récupérée sur les factures d'investissement ;  
Taxe d'urbanisme (permis de construire)  
Excédent de fonctionnement.



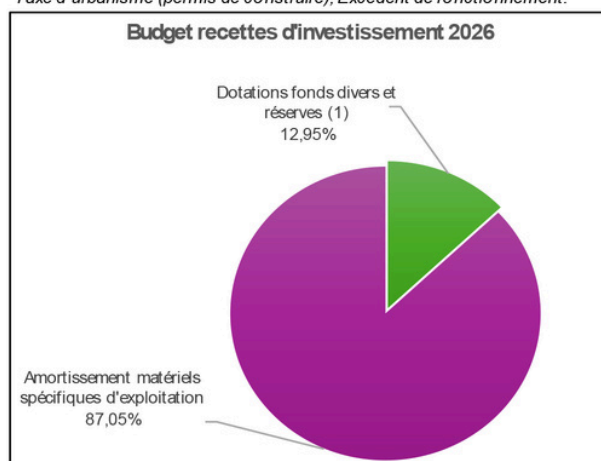
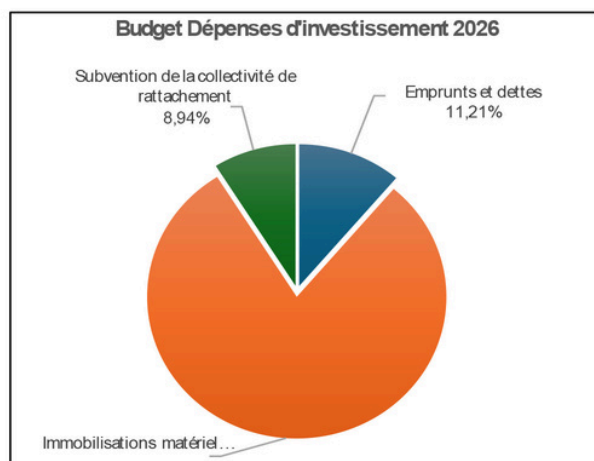
## Investissements

Dépenses d'investissement 2026	
Emprunts et dettes	8 000,00 €
Immobilisations matériel	56 963,00 €
Subvention de la collectivité de rattachement	6 375,00 €
<b>Total d'investissements</b>	<b>71 338,00 €</b>

Recettes d'investissement 2026	
Dotations fonds divers et réserves (1)	2 966 €
Amortissement matériels spécifiques d'exploitation	19 931 €
Résultat d'investissements 2025 reporté	48 441 €
<b>Total d'investissement</b>	<b>71 338 €</b>

Total recettes sans report Résultat de fonctionnement reporté 22 897 €

(1) TVA récupérée sur les factures d'investissement ;  
Taxe d'urbanisme (permis de construire), Excédent de fonctionnement.



→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Admission en non-valeurs de titres de recette de l'année 2020 pour le budget de l'eau**

Le Conseil admet en non-valeur les titres de recettes 2020 du budget de l'eau, sur avis du comptable public. La mesure est strictement comptable et n'emporte pas remise de dettes.

→ **Délibération est votée à l'unanimité des présents.**

- **Divers**

- Le mode de réservation de la salle polyvalente sera modifié et passera de 6 mois glissants à 1 an pour tout le monde.
- Le Conseil municipal mettra à disposition du matériel de nettoyage adapté aux dimensions de la salle polyvalente, un inventaire sera affiché à cet effet.
- Il sera également mis à la disposition un kit ménage (éponge, produit vaisselle, produit pour le sol, papier toilette) à chaque location de la salle polyvalente et des gîtes.

## Clôture de la séance

La séance a été levée à 12h10.





Publié le : 20/05/2026 14:50 (Europe/Paris)

Collectivité : Roquefort-de-Sault

[https://www.intramuros.org/roquefort-de-sault/documents\\_administratifs/63113](https://www.intramuros.org/roquefort-de-sault/documents_administratifs/63113)